

Issue d'une consultation menée auprès de quelques exploitants fontenaisiens, l'enquête montre d'importants dégâts sur les dernières années : 10% du froment ou de l'avoine, près de 15% des fraisiers et des vignes, plus de 20% des framboisiers, 25 % des betteraves fourragères...

En avril 1898, une ordonnance de Police enjoindra aux « propriétaires, fermiers, colons ou métayers ainsi qu'aux usufruitiers et usagers d'avoir à ramasser et à détruire les hannetons et vers blancs existant sur leur propriété ».

L'Archive de la Quinzaine n° 122
Du lundi 23 février au samedi 7 mars 2009 :
La fin de la Maison normande
(vers 1972)

Les Archives municipales vous accueillent (le mardi de 13 h 30 à 18h 00 / le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 / le jeudi de 9h30 à 12 h 30 / le vendredi de 9h30 à 12 30 ou sur rendez-vous).

David DESCATOIRE Tel. 01 41 13 21 12

documentation@fontenay-aux-roses.fr

<http://www.fontenay-aux-roses.fr>

(rubriques « Service des Archives municipales» et «Histoire»).

L'actualité des Archives municipales

Exposition : Afin de commémorer le bicentenaire de leur installation dans l'Hôtel de Soubise, les Archives nationales proposent l'exposition *Mémoire d'avenir*. La manifestation ne se limite pas une simple présentation de textes fondateurs (dont l'original de la loi d'abolition de la peine de mort) et de documents historiques ou insolites (brouillon d'un discours de Charles de Gaulle, pistolet utilisé lors de l'attentat contre Louis-Philippe, procès-verbal de l'autopsie de la bête du Gévaudan, dossier de naturalisation du peintre Marc Chagall...). Elle est aussi pédagogique en racontant à travers des vidéos ou des extraits sonores, la recherche d'espace et les défis de conservation qu'ont dû affronter les Archives. *Mémoire d'avenir : les Archives nationales se racontent (1808-2008)* jusqu'au 15 juin 2009 à l'Hôtel de Soubise (60 rue des Francs-Bourgeois, 75003 PARIS). Renseignements au 01 40 27 60 96 ou infomusee.archivesnationales@culture.gouv.fr)

VILLE DE
FONTENAY
aux roses

L'Archive de la Quinzaine¹ n°121

Du lundi 9 février au samedi 21 février 2009

Enquête sur le hannetonnage
(1897)

A la fin du XIX^{ème}, les scientifiques observent que les ravages occasionnés par les hannetons reviennent de manière cyclique : les années 1886-1889-1892 et 1895 ont en effet donné lieu à l'éclosion en masse de larves et, par conséquent, à des dégâts extraordinaires dans les cultures. Ainsi, à l'été 1897, en prévision du retour triennal de ces nuisibles, une enquête est diligentée dans chaque commune de la Seine par la Préfecture de Police.

Voici le tableau complété par M. Doyen, alors Maire de Fontenay (3 F 108) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales se proposent d'exposer, dans les vitrines du hall administratif de la Mairie, un document original concernant l'histoire de Fontenay. Un petit texte de présentation l'accompagne. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

ENQUÊTE SUR LE HANNETONNAGE

Arrondissement de

Canton de

Commune de Hanneton

TERRITOIRE COMMUNAL

1^o Total 262
 2^o Agricole 57
 3^o Non agricole 205



CULTURES	SUPERFICIE COMMUNALE	POUR UNE ANNÉE MOYENNE		OBSERVATIONS
		DE LA RÉCOLTE	DE LA PARTIE OCCASIONNÉE PAR L'INSECTE	
Froment	10 hectares	7000 "	800 "	<p>Les hannetons commencent à envahir le territoire de la commune le 15 mai. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de blé vers le 20 mai. Ils se font de plus en plus nombreux et commencent à causer de graves dommages vers le 25 mai. Ils sont très abondants dans les champs de blé et de seigle. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de maïs vers le 10 juin. Ils sont très abondants dans les champs de maïs et de sorgho. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de tournesol vers le 15 juin. Ils sont très abondants dans les champs de tournesol et de colza. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois vers le 20 juin. Ils sont très abondants dans les champs de pois et de fèves. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de haricots vers le 25 juin. Ils sont très abondants dans les champs de haricots et de lentilles. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois chiches vers le 30 juin. Ils sont très abondants dans les champs de pois chiches et de lupins. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois cassés vers le 5 juillet. Ils sont très abondants dans les champs de pois cassés et de pois verts. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois anglais vers le 10 juillet. Ils sont très abondants dans les champs de pois anglais et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 15 juillet. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 20 juillet. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 25 juillet. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 30 juillet. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 5 août. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 10 août. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 15 août. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 20 août. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 25 août. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 30 août. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 5 septembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 10 septembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 15 septembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 20 septembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 25 septembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 30 septembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 5 octobre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 10 octobre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 15 octobre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 20 octobre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 25 octobre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 30 octobre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 5 novembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 10 novembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 15 novembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 20 novembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 25 novembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 30 novembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 5 décembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 10 décembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 15 décembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 20 décembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 25 décembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre. Ils commencent à se faire sentir dans les champs de pois de terre vers le 30 décembre. Ils sont très abondants dans les champs de pois de terre et de pois de terre.</p>
Seigle	5 "	5000 "	500 "	
Avoine	3 "	2800 "	300 "	
Haricots	2 "	2200 "	300 "	
Pois	3 "	2900 "	450 "	
Pommiers de terre (Alimentaires). Carottes	"	"	"	
Navets, Baves	"	"	"	
LABOURABLES.				
Bloux	2 "	2100 "	100 "	
Asperges	"	"	"	
Olignons, Poireaux	"	"	"	
Oseille	"	"	"	
Persil	"	"	"	
Chicorée, Pissenlit	"	"	"	
Fenilsers	10 "	15000 "	2000 "	
Archevaux	"	"	"	
Diverses	1 "	800 "	200 "	
BOISSONS.				
Boissons fourragères	"	"	"	
Prairies artificielles	"	"	"	
Prairies naturelles	"	"	"	
INDUSTRIELLES.				
Pommiers de terre pour l'éclaircie	"	"	"	
Pommiers, Poitiers	"	"	"	
Pêchers, Amérisiers	"	"	"	
Pruniers, Cerisiers	50 ares	600 "	100 "	
Framboisiers, tamarisiers, ternoisiers	50 ares	1800 "	400 "	
ARBORICOLES.				
Pepinières	20 "	100.000 "	5000 "	
Lilas	50 "	1800 "	200 "	
Palais, maraichers	"	"	"	
Cultures florales et ornementales	"	"	"	
BOIS.				
Parc de plaisance	"	"	"	
VITICULTURE.				
Vignes	10 "	10.000 "	1500 "	
SYLVICULTURE.				
Bois et Forêts	"	"	"	
Superficie non cultivée	204 hectares	"	"	

En vue de la réponse municipale, ont été consultés :
 1^o Associations agricoles Hocault
 2^o Agriculteurs privés Hocault

Moyens réclamés :
 A — A-t-il existé en existence des syndicats de hantonnage pendant leur action sur le territoire communal ?
Non

B — En exécution de l'article 1^{er} de la loi du 24 décembre 1888, le municipalité a-t-elle fait qu'il conviendrait qu'un arrêté préfectoral soit rendu pour que le hantonnage, comme l'échelle, devienne obligatoire dans le département de Duis